

LA COMPAGNIE DU VENT
société par actions simplifiée
Capital : 16.759.875 euros
Siège social : Le Triade II – Parc d'Activités Millénaire II – 215, rue Samuel Morse
MONTPELLIER (34967)
R.C.S. MONTPELLIER 350 806 683

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 OCTOBRE 2015 A 10H55

Le 28 octobre 2015, à 10H30, les associés de la Société LA COMPAGNIE DU VENT se sont réunis en assemblée générale, à Montpellier (34967), Le Triade II – Parc d'Activités Millénaire II – 215, rue Samuel Morse, sur convocation faite par le Président.

QUATRIÈME RÉOLUTION BIS : NOMINATION DU PRESIDENT

Les associés, statuant à la majorité simple prévue par l'article 18.1 des statuts, décident de nommer Monsieur Thierry Conil en qualité de Président de la société à effet du 1er novembre 2015.

Les associés décident que Monsieur Thierry Conil exercera ses fonctions pour une durée de 4 ans venant à expiration le 31 octobre 2019.

La résolution est mise aux voix :

ENGIE vote : Pour

SOPER vote : Contre

Cette résolution est donc adoptée.


Le Président
Monsieur CONIL